

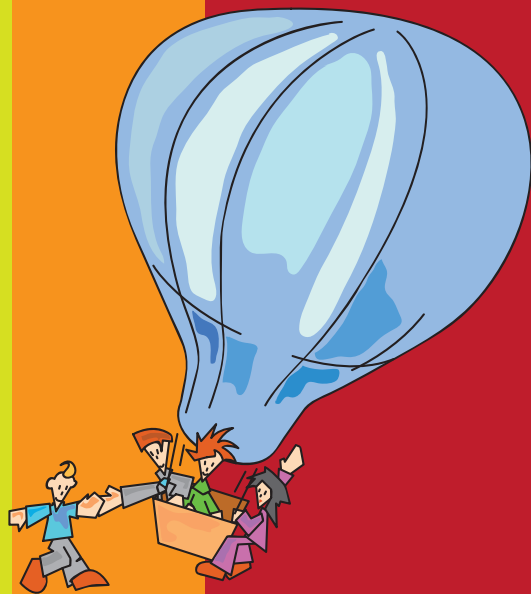


MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE
MEDEF Auvergne

La bonne altitude

Tél. : 04 73 34 85 96

Guide d'accueil des jeunes en entreprise



Pour les employeurs, à partager avec leurs collaborateurs !

Accueillir un jeune dans mon entreprise

Pourquoi ?

Parce que vous êtes les mieux placés pour lui expliquer l'entreprise !



Les entrepreneurs de demain sont les élèves d'aujourd'hui. Vous pouvez les rencontrer dans leur école, sur des salons

d'orientation, mais il est également important de leur **montrer la réalité de l'entreprise** et du travail : ouvrez-leur les portes de votre entreprise. Vous serez étonnés de l'intérêt qu'ils vous portent ! Vous donnerez aux jeunes une idée plus claire de l'entreprise, vous susciterez chez eux l'envie d'y prendre des initiatives, d'y travailler en équipe, d'y acquérir des compétences. Bref, vous transmettez vos valeurs d'entrepreneurs.

De plus, vous avez au cœur de votre entreprise des talents qui doivent être partagés et transmis aux nouvelles générations, notamment dans le cadre de la **gestion de vos compétences** internes. L'Entreprise est lieu de savoirs et savoir-faire qui doivent être partagés. L'avenir de votre entreprise se prépare dans l'anticipation des départs programmés ou non de vos salariés, en prenant appui sur la mixité entre ancienne et nouvelle génération.

Comment ?

En vous rapprochant du monde éducatif

➔ **Contactez un chef d'établissement**

Il existe de nombreux dispositifs permettant à un jeune de passer une période plus ou moins longue en entreprise. L'objectif est :

- soit de former le jeune en entreprise, en complémentarité avec l'école
- soit de découvrir le monde du travail et les spécificités de votre entreprise

Gérer et transmettre les compétences

- Dispositif Alternance pour les collégiens (de 4^{ème} et de 3^{ème}) **p. 3**
- Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) **p. 4**
- Dispositif Alternance dans le cadre d'un contrat de travail (apprentissage, professionnalisation) **p. 5**
- Périodes de formation en milieu professionnel dans le cadre de l'enseignement professionnel **p. 6**
- Stages **p. 7**

Transmettre les valeurs de l'entreprise

- Option découverte professionnelle pour les collégiens (3 heures - DP3) **p. 8**
- Module découverte professionnelle pour les lycéens (DP6 pour les lycées professionnels et PDMF pour les lycées généralistes) **p. 9**
- Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) **p. 10**

Quelles sont les règles importantes ?

p.11 et 12

Les valeurs des entreprises

p. 13

Qui sont les jeunes aujourd'hui ?

p.14 à 16

Pour passer à l'action

p.17 à 22

Que proposer comme activités dans mon entreprise

 **Gérer et transmettre les compétences**

Dispositif alternance pour les collégiens (de 4^{ème} et de 3^{ème})

Pour des raisons diverses, certains élèves perdent pied dans les enseignements du collège. Parmi eux, beaucoup présentent une réelle motivation pour des activités plus concrètes. Le dispositif alternance combine enseignements au collège et découverte des métiers en ateliers (en lycée professionnel ou en entreprise) afin de les remotiver, d'offrir une formation adaptée aux goûts personnels des élèves (situation active), valoriser leurs aptitudes et leur permettre d'affiner leur projet d'orientation.

Vous pouvez programmer pour ces jeunes de 14-16 ans, sur 1 à 5 jours :

- présentation synthétique de votre entreprise dans le cadre d'une visite
- témoignages de 1 ou 2 collaborateurs (expérimentés ou non) sur leur métier et leur parcours
- séquences d'observation en ateliers/bureaux
- séquences de mise en pratique en ateliers/bureaux *



Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)

Ce dispositif permet à des jeunes volontaires âgés de 15 ans, de découvrir un ou plusieurs métiers par une formation en alternance, d'une année scolaire, dans un CFA ou un lycée professionnel, tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

Vous pouvez programmer pour ces jeunes de 15-16 ans, sur 1 à 5 jours :

- présentation synthétique de votre entreprise dans le cadre d'une visite
- témoignages de 1 ou 2 collaborateurs (expérimentés ou non) sur leur métier et leur parcours
- séquences d'observation en ateliers/bureaux
- séquences de mise en pratique en ateliers/bureaux *

*cf. règles à respecter, page 11



Vous maintenez en place un vivier de compétences, qui peut faciliter vos prochaines recherches d'apprenti(e)s, stagiaires, etc.



Dispositif alternance dans le cadre d'un contrat de travail

L'apprentissage et le contrat de professionnalisation sont des filières originales de formation, qui permettent en même temps de préparer une certification (diplôme, titre de branche, titre du ministère du travail) et d'acquérir une expérience professionnelle. Le dispositif alternance combine enseignements dans l'organisme de formation et enseignements dans l'entreprise, dans les conditions réelles de travail.

Vous pouvez programmer pour ces jeunes de 15-26 ans, sur plusieurs mois :

- présentation synthétique de votre entreprise dans le cadre d'une visite
- présentation de l'équipe de travail
- mise à disposition et formation d'un maître d'apprentissage ou tuteur
- séquences de travail en ateliers/bureaux *
- sessions de formation continue

*cf. règles à respecter, page 11



- Vous transmettez vos savoirs et savoir-faire
- Vous rajeunissez votre pyramide des âges
- Vous intégrez de nouvelles compétences, souvent plus au fait des nouvelles technologies
- Vous valorisez vos salariés expérimentés en les impliquant dans la formation du jeune



Périodes de formation en milieu professionnel dans le cadre de l'enseignement professionnel

Ouvrir l'école de manière objective aux réalités de la vie active, notamment de ses composantes professionnelles, est un impératif. De ce fait, tous les enseignements professionnels comportent aujourd'hui un stage ou une période de formation en milieu professionnel obligatoire. Ces séquences de formation en entreprise ont une véritable valeur pédagogique : elles permettent d'acquérir (et même de valider) des compétences définies dans les référentiels de diplômes/certificats, qui ne sont mises en œuvre que dans le milieu professionnel.

Vous pouvez programmer pour ces jeunes de 14-20 ans, sur 1 à 3 jours, ou plus :

- présentation synthétique de votre entreprise dans le cadre d'une visite du site
- témoignages de 1 ou 2 collaborateurs (expérimentés ou non) sur le métier correspondant à la formation que le jeune suit
- activités professionnelles en ateliers/bureaux *



- Vous transmettez vos savoirs et savoir-faire
- Vous garantisiez la prise en compte des réalités de vos métiers dans la formation et la certification
- Vous bénéficiez des compétences du jeune quant aux nouvelles techniques
- Vous valorisez vos salariés expérimentés par le tutorat

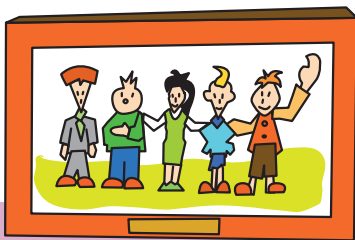
Stages

Dans le cadre de l'enseignement général et ce, à tous les niveaux de formation, les jeunes peuvent être amenés à vous solliciter pour effectuer un stage dans votre entreprise, afin d'observer mais surtout d'appliquer « sur le terrain » ce qu'ils ont appris « à l'école ».

Vous pouvez proposer à ces jeunes de 16 ans et +, sur plusieurs jours (durée à fixer avec le chef d'établissement)

- présentation complète de votre entreprise (historique, organisation, clients, concurrents, valeurs, métiers...) avec visite du site
- témoignages de 1 ou 2 collaborateurs (expérimentés ou non) sur le métier correspondant à la formation que le jeune suit
- activités professionnelles en ateliers/bureaux * dans le cadre d'une mission décidée en concertation avec le jeune et au vu de ses objectifs de formation

*cf. règles à respecter, page 11



- Vous transmettez vos savoirs et savoir-faire
- Vous garanzissez la prise en compte des réalités de vos métiers dans la formation et la certification
- Vous bénéficiez des compétences du jeune quant aux nouvelles techniques
- Vous valorisez vos salariés expérimentés par le tutorat

Transmettre les valeurs de l'entreprise

Option découverte professionnelle pour les collégiens (3 heures - DP3)

Les jeunes de 3^{ème} peuvent prendre l'option de découverte professionnelle pour 3 heures/semaine. Cette option leur permet de découvrir des métiers, des milieux professionnels et leur environnement économique et social. Il s'agit d'élargir la culture générale mais également de préparer leur orientation. À cet égard, la découverte du monde professionnel conduit à présenter des métiers à tous niveaux de qualification.

Vous pouvez proposer à ces jeunes de 12-15 ans, en groupe ou individuel, sur 3 heures

- présentation complète de votre entreprise (historique, organisation, clients, concurrents, valeurs, métiers...) au cours d'une visite du site
- témoignages de 1 ou 2 collaborateurs (expérimentés ou non) sur leur métier et leur parcours
- discussion autour de l'entreprise en général : ses principales fonctions, comment elles s'organisent, ...
- échanges autour de votre parcours de chef d'entreprise

- Vous faites découvrir aux jeunes (et leur famille) joies et contraintes d'une entreprise
- Vous montrez la réalité du travail en entreprise
- Vous sensibilisez les jeunes à l'esprit d'entreprendre

! Découverte professionnelle pour les lycéens (DP6 pour les lycées professionnels et PDMF pour les lycées généralistes)

Il existe des classes de 3^{ème} en lycées professionnels qui proposent l'option de découverte professionnelle pour 6 heures/semaine. L'objectif est bien pour le jeune de construire un projet de formation. Il peut ainsi approfondir sa connaissance des métiers, mais également des voies de formation qui y conduisent.

Vous pouvez proposer à ces jeunes de 14-20 ans, sur 6 heures

- présentation complète de votre entreprise (historique, organisation, clients, concurrents, valeurs, métiers...) avec visite du site
- témoignages de 1 ou 2 collaborateurs (expérimentés ou non) sur des métiers intéressant le jeune
- observation en ateliers/bureaux *
- activités professionnelles en ateliers/bureaux *

Vous pouvez également décider d'accueillir sur plusieurs jours des élèves de lycées généralistes dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des professions afin d'aider à une orientation active.

! Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)

Elle accueille des élèves présentant des difficultés scolaires durables et qui ne maîtrisent pas toutes les connaissances attendues à la fin de l'école primaire. Ils bénéficient d'un parcours de formation individualisé qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du collège (notamment certificat de formation générale), mais qui conjugue enseignements généraux et professionnels, éducation à l'orientation, afin de viser une formation professionnalisante.

Vous pouvez proposer à ces jeunes de 13-16 ans, sur 1 à 3 jours

- présentation synthétique de votre entreprise dans le cadre d'une visite
- témoignages de 1 ou 2 collaborateurs (expérimentés ou non) sur leur métier et leur parcours
- séquences d'observation en ateliers
- séquences de mise en pratique en ateliers/bureaux *



- Vous montrez la réalité du travail en entreprise.
- Vous sensibilisez les jeunes à l'esprit d'entreprendre.



- Vous jouez le jeu de l'entreprise citoyenne

Quelles sont les règles importantes ?

Règles de sécurité

- Vérifier avec l'établissement de formation partenaire ce que vous pouvez confier comme activités, en prenant en compte notamment le cas des jeunes mineurs (cf. code du travail)
- Veiller à toujours assurer la surveillance du jeune !
- Remettre des équipements de sécurité en bon état

Exemple : les élèves en visite d'information et d'observation (modules de découverte professionnelle pour les collégiens par exemple) ne peuvent pas accéder aux machines/appareils/produits dont l'usage est proscrit aux mineurs par le code du travail, ni même procéder à des manœuvres ou manipulations sur d'autres machines, ni effectuer les travaux légers autorisés aux mineurs.

Pour les autres dispositifs, en général, les élèves peuvent effectuer des activités pratiques variées, et sous surveillance, des travaux légers autorisés aux mineurs par le code du travail.

Préparer l'arrivée du jeune

- Lui montrer qu'il est attendu, ceci quelque soit la durée de sa présence chez vous ! Se faire une check list des personnes à lui faire rencontrer, des activités à lui confier, des documents (récents !) à lui remettre
- Prévenir bien entendu vos collaborateurs de l'arrivée du jeune, en précisant bien dans quels objectifs il est là, de quel établissement il vient, son âge, son nom, etc.
- Tenir compte du fait que certains élèves devront s'orienter rapidement dans la vie professionnelle, ou non, ce qui peut expliquer leurs réactions face au monde du travail
- Prendre contact avec l'établissement d'origine du jeune quelques jours avant son arrivée pour repréciser les objectifs de la période en entreprise, le profil du jeune, etc.



Aider le jeune à s'intégrer : prévoir des repères

- Ne pas hésiter à le mettre en contact avec d'autres salariés
- L'aider à se présenter auprès des collègues : son parcours, sa formation, ses projets
- Prévoir une personne référente et des repères
- Lui parler des rapports hiérarchiques
- Lui donner des repères géographiques dans l'entreprise (cantine, infirmerie, toilettes, vestiaires, etc.)

L'idée est simple : le considérer comme un salarié « normal »

Prendre le temps de dialoguer

- Dès le démarrage, dire très clairement ce que vous attendez de cette période en entreprise, de façon positive. Et demander également au jeune ce qu'il attend de cette expérience
- Recueillir ses impressions tout au long de son passage dans votre entreprise
- Lui demander un rapport d'étonnement en fin de période chez vous, avec un temps de restitution

Entretenir sa motivation

- Lui donner des responsabilités croissantes, valoriser ses activités, resituer son activité dans le cadre du fonctionnement global de l'entreprise
- Faire vous-même ce que vous attendez de lui (vouvoiement, respect des horaires de RDV, etc.)
 - Ne pas hésiter à valoriser ce qu'il fait de bien. Utiliser ses erreurs comme occasions de progresser
 - Lui donner l'occasion de prendre des initiatives, tout en lui expliquant vos contraintes

Ces dispositifs d'accueil des jeunes en entreprise interrogent de manière plus générale vos méthodes et outils d'intégration d'un nouvel entrant, ainsi que la fidélisation de vos salariés

Les valeurs des entreprises

L'entreprise s'impose de plus en plus comme une structure essentielle du fonctionnement des sociétés et reste perméable aux évolutions de celles-ci : la société change, l'entreprise aussi, ses valeurs également. Les qualités que les entrepreneurs jugent dignes d'estime et véhiculent dans leur entreprise, dépassent de plus en plus la simple sphère de la culture professionnelle : elles sont imprégnées des valeurs sociétales et morales de la société civile. En les identifiant et en les diffusant, l'entreprise se construit une image pérenne et évolutive ; elle facilite également la prise de repères pour ses collaborateurs actuels et futurs, ainsi que pour ses clients.

*Ambition - Innovation - Progrès - Créativité - Exigence
Image de marque - Ethique - Intégrité - Transparence
Honnêteté - Développement durable - Satisfaction client
Qualité - Fiabilité - Responsabilité - Rigueur - Réputation
Engagement - Pragmatisme - Utilité - Efficacité - Esprit d'équipe
Intérêt collectif - Cohésion - Solidarité
Assimilation des nouveaux arrivants - Respect des personnes
Responsabilité sociale - Proximité - Partage - Simplicité
Convivialité - Ouverture au débat démocratique
Communication - Confiance - Image de marque
Reconnaissance - Compétences - Savoir faire - Excellence
Sens de l'effort - Evolution - ...*



Afficher et transmettre les valeurs de votre entreprise aux jeunes que vous accueillez, c'est l'occasion de défendre son identité.

Qui sont les jeunes d'aujourd'hui ?

Les jeunes souffrent d'une image caricaturale.

Les entrepreneurs sont bien placés - étant eux-mêmes souvent incompris des médias - pour savoir ce que cela veut dire. Pour les jeunes c'est encore plus grave, parce que l'image d'eux que la société leur renvoie contribue à leur propre construction.



Idée reçue : ils aiment zapper

- pas moyen de se fixer, de se canaliser, d'aller en profondeur
Aimer zapper, cela signifie : curiosité, ouverture d'esprit, volonté d'essayer, capacité d'adaptation, mobilité.



Idée reçue : ils aiment vivre en tribu

- ils sont familiers, attendent beaucoup des autres ...
Aimer vivre en tribu, c'est avoir l'esprit d'équipe, un fort sentiment d'appartenance, une recherche de tuteurs, d'initiations, de repères.



Idée reçue : ils sont cool, trop cool

- ils ont toujours la solution, ça glisse comme sur une vague
Etre cool, cela signifie capacité à vivre avec des problèmes, des acteurs non bloqués qui savent avancer dans l'incertitude et la complexité.



Idée reçue : ils ont des idées sur tout

- mais ils ne savent rien faire.
Avoir des idées sur tout, cela signifie diversité, créativité, une mine d'implication, une force de propositions.

sociologie

Un peu de sociologie

C'est le propre de la jeunesse que de n'avoir pas encore la maturité de l'âge adulte. Mais cette immaturité revêt aujourd'hui de nouveaux traits.

Elle, cette fragilité, se dévoile à travers plusieurs aspects : un individualisme peu compatible avec le sens de l'intérêt collectif ; une identité suspendue au regard d'autrui : à défaut de transmission des valeurs et des codes par la famille, les jeunes se définissent volontiers par leur type de consommation ; une réticence à devenir adulte, par crainte d'un enfermement dans des rôles et des statuts imposés que leurs aînés eux-mêmes assument parfois avec hésitation (jeunisme ambiant) ; une difficulté à s'orienter, liée notamment au caractère abstrait du travail pour qui n'est pas encore entré dans la vie professionnelle ; un vif sentiment de précarité lié à des facteurs objectifs mais aussi à une éducation qui les a mal préparés à faire face au réel.



Les jeunes acceptent l'autorité uniquement si elle est fondée sur des compétences et qu'ils en voient la finalité. Pour exercer leur autorité, les chefs d'entreprise doivent donc plus que jamais convaincre.

C'est justement parce que leur identité est moins affirmée que les jeunes ont aujourd'hui besoin de considération et de reconnaissance.

Assurément fragile, notre jeunesse est en même temps porteuse de promesses, d'atouts trop souvent méconnus. Son individualisme n'est pas un repli sur soi : l'utilisation qu'elle fait des téléphones portables, chats et autres blogs en témoigne. Les jeunes sont décomplexés par rapport à l'argent : **ils ont la volonté de s'en sortir** qui les conduit à valoriser le profit, la consommation. Ils aspirent à devenir indépendants et à se voir confier des responsabilités. Cette génération est plus critique et mieux informée que la précédente. Elle sait aller chercher l'information, vérifier ce qu'on lui dit, comparer. **Elle est désireuse de travailler (la majorité considère qu'une vie réussie passe par le travail)**. Même si son attitude est quelque peu ambivalente (elle manifeste la même réticence à l'égard de l'économie de marché que l'ensemble de la société française), **la jeunesse choisit volontiers l'entreprise**, à concurrence de la fonction publique et des associations. Enfin, la nouvelle génération est d'origines diverses et s'assume comme telle.

Source :

Travaux de la Commission
Nouvelle Génération du MEDEF

- Si la jeunesse est un état qui tend aujourd'hui à se prolonger, les jeunes ont malgré tout envie de grandir et ce, très jeune, cela commence dès la préadolescence.
- Ils n'adhèrent plus à des normes abstraites. Leur morale est concrète et relationnelle.
- Moins idéalistes, ils sont davantage critiques et veulent être bien avec les autres.
- A l'exception peut être des futures élites, toujours prêtes à s'investir dans leur carrière pour réussir, il n'y a donc plus d'éthique sacrificielle du travail. **Les jeunes veulent s'épanouir dans leur activité.**

Pour passer à l'action

Convaincus ? Vous souhaitez aller plus loin ?

Quelques pistes ...

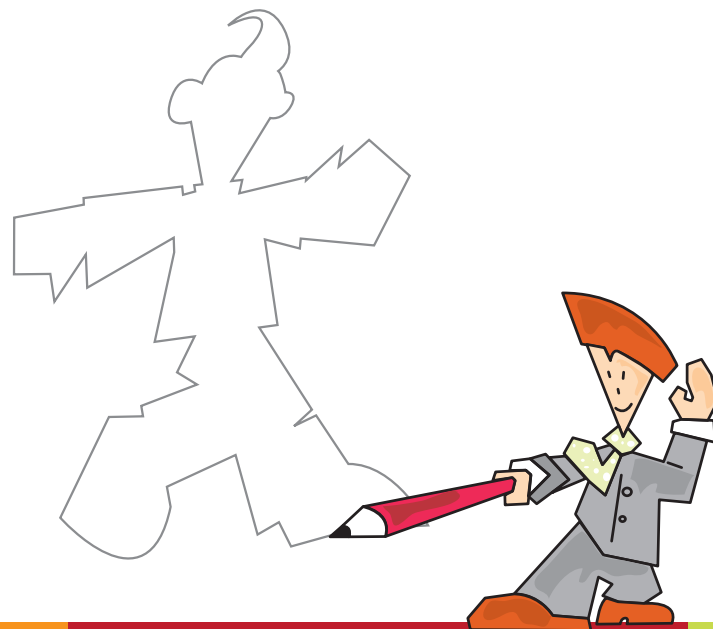
Pour déposer vos offres


(stages, contrats alternance, accueil de collégiens...)

- Nous vous invitons à contacter les collègues à proximité de votre entreprise, les établissements proposant des formations susceptibles de vous intéresser, votre branche professionnelle pour connaître outils et réseaux déjà en place.
- Pensez également à déposer vos offres de contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation) sur le site alternance du MEDEF www.misersurlavenir.com ou sur www.pole-emploi.fr en informant votre branche professionnelle ou votre MEDEF territorial de vos démarches afin de relayer votre offre le plus efficacement possible.
- Si vous voyez loin géographiquement, déposez votre offre de contrat en alternance par exemple sur le site de l'**association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes** : www.afij.org
- Le portail internet des relations école-entreprise de l'**Académie de Clermont-Fd** n'est pas à négliger non plus ! Il vous permet notamment d'accéder à des informations pour l'accueil de stagiaires et de déposer vos offres de stages, via une banque académique de stages et possibilités d'accueil de collégiens. Pensez-y !
<http://ecole-entreprise.ac-clermont.fr>

Pour vous renseigner sur les dispositifs **contrats en alternance**

- Le **site du gouvernement** pour chercher des informations générales sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation : www.travail.gouv.fr
- Informations également disponibles sur le **site alternance du MEDEF**, avec une entrée spécifique employeurs :
www.misersurlavenir.com
- Pour le financement de vos contrats de professionnalisation, **OPCALIA Auvergne***, l'OPCA interprofessionnel régional à votre service : 04 73 98 32 32
www.opcalia.fr
* (ou votre OPCA de branche)
- Pensez à contacter **votre branche** qui peut vous aider dans le choix d'un contrat et la recherche d'un financement



 **Pour récupérer des outils pédagogiques utilisables avec les jeunes dans le cadre de la découverte des métiers (collégiens, etc.)**

• **Le site Education Entreprise**, véritable mallette pédagogique numérique, où vous trouverez outils et idées pour animer vos rencontres avec les jeunes mais également des témoignages pour mieux comprendre le monde éducatif : vidéos de rencontres employeurs/enseignants, analyse de l'école, etc.

Nous vous invitons à utiliser, entre autres, un petit livre orange, ludique tout autant que coloré, intitulé « C'est quoi l'entreprise ? ». Pas de doute, ils vous sera très utile pour présenter aux jeunes (collégiens notamment) les grandes fonctions de l'entreprise. Nous le diffusons largement aux établissements de formation, notamment dans le cadre de la Semaine Ecole Entreprise. A télécharger sans hésiter ! ou à chipper dans votre MEDEF local.
www.challenge-education-entreprise.fr

Cliquez sur les pavés DP3 et Semaine Ecole Entreprise, puis sur le sac à dos !

• **Le portail de l'Association jeunesse et Entreprise (AJE)**. On a beaucoup aimé le livret « Découvrir les rouages de l'entreprise », que vous pourrez télécharger sans restriction, support pratique pour présenter de façon globale la notion d'entreprise aux jeunes.
www.jeunesse-entreprise.com

• **Le site Auvergne sur la découverte des métiers** : vous avez accès à des fiches-métiers utilisables avec les jeunes que vous accueilliez, en phase de découverte des métiers par exemple. D'autant plus intéressantes qu'elles sont colorées Auvergne ! Un peu de chauvinisme ne fait pas de mal...
www.decouverte-metiers.com

• **Le site de l'ONISEP** est, à tort, perçu comme un outil au service des jeunes avant tout : erreur ! Vous, employeurs, professionnels, pouvez trouver des guides et documents utiles pour présenter votre secteur d'activité par exemple. De nombreux supports sont conçus en partenariat avec les branches professionnelles, approche terrain garantie !
www.onisep.fr, www.onisep.fr/clermont

• **Les sites de branches** sont, en général, également bien fournis en outils utilisés pour l'orientation des jeunes (cf. page 22)





! Pour trouver un organisme de formation

• Le portail auvergnat sur l'orientation, la formation et l'emploi en Auvergne du CARIF OREF : pour trouver des organismes de formation mais également des informations sur les dispositifs contrats en alternance, des chiffres sur l'emploi, etc. Quand on vous dit que c'est un portail ! Il n'y a plus qu'à s'y engouffrer !

www.formationauvergne.com

• Pour accéder aux centres de formation en alternance de la FFP (fédération de la formation professionnelle) en région, un petit clic sur l'Auvergne :

www.contratdepro.fr

• Sans oublier le site des CCI :

www.formation-emploi.cci.fr

• Et des Chambres de Métiers :

www.annuaire-chambre-metier.fr/auvergne

• Pour trouver la liste des établissements scolaires en Auvergne :

www.ac-clermont.fr

• **Votre branche** vous accompagnera également dans la recherche d'un centre de formation adapté à vos besoins. C'est votre interlocuteur privilégié !

! Pour affiner vos connaissances en matière de règles de sécurité applicables aux jeunes

Une structure, un homme, un téléphone ...

• Rectorat de Clermont-Fd, Christian PEYMAUD,
04 73 99 34 17, christian.peymaud@ac-clermont.fr

• Vous pouvez également vous connecter au site académique :
www.ac-clermont.fr/hygiene-securite

Pour connaître précisément les travaux interdits aux mineurs et les dérogations possibles, cliquez sur la ligne Dérogation Mineurs. On ne peut pas faire mieux !

! Plus généralement ...

N'oubliez pas de jeter un petit coup d'œil sur le site de la branche professionnelle dont vous dépendez, on y trouve en général avec surprise plein d'outils et de conseils !

www.ffbatiment.fr

www.uimm.fr

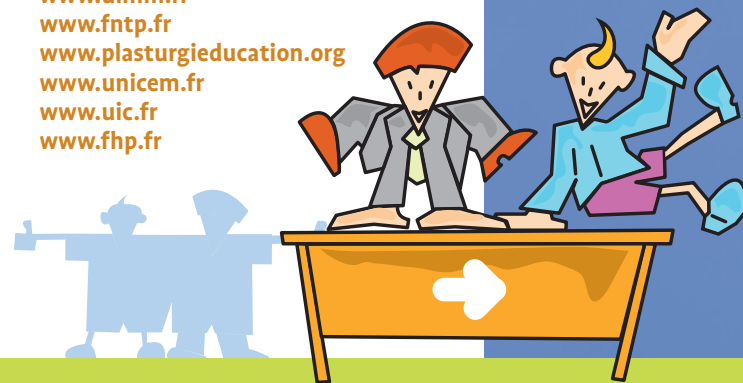
www.fntp.fr

www.plasturgieducation.org

www.unicem.fr

www.uic.fr

www.fhp.fr





La bonne altitude

Tél. : 04 73 34 85 96

Mail : MEDEF-AUVERGNE@wanadoo.fr

Directeur rédaction : Philippe CHARVÉRON

Rédaction : Cécile FURNESTIN

Comité de relecture : Rectorat de Clermont-Ferrand

Juin 2010



www.ruedauvergne.com

